



# A.G.E.M.A.R. ECOLE D'APPRENTISSAGE MARITIME

1, rue de la Poste - B.P. 26 - 97821 LE PORT CEDEX  
Tél. : 0262 42 00 61 - Fax : 0262 43 50 88

SIRET N° 399 519 396 00010 - N° URSSAF 319210 - CODE APE 8559 B - Compte CEPAC IBAN : FR76 1131 5000 0108 0151 4778 639

LA REUNION

## CERTIFICAT RESTREINT D'OPERATEUR SMDSM CRO

*Cette formation vise à former tout aspirant marin à exercer des fonctions d'opérateur des radiocommunications dans le cadre du SMDSM à bord des navires armés au commerce, à la plaisance, à la pêche ou aux cultures marines et ce, dans la zone océanique A I suivant le référentiel Arrêté du **08 février 2016, modifié**, relatif à la délivrance du certificat restreint d'opérateur, du certificat général d'opérateur et du certificat de radioélectricien de 1ère classe du service mobile maritime et du service mobile maritime par satellite et son annexe I (conditions de délivrance du CRO).*

	Effectif par session : <b>6 mini – 8 maxi</b>	<b>Formation présentielle</b> Pas accès handicapé	Durée : <b>24 h</b>
<b>Tarif :</b>	<b>S'informer auprès du secrétariat</b> <b>0262 42 00 61</b> <a href="mailto:fc.eamr@gmail.com">fc.eamr@gmail.com</a>		
<b>Profil :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Tout candidat (demandeur d'emploi, salarié, tout public) chargée des radiocommunications ou effectuant des tâches relatives aux radiocommunications à bord d'un navire tenu de participer au SMDSM et naviguant en zone A 1.</li></ul>		
<b>Prérequis :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Pas de prérequis formation.</li><li>- Certificat médical valide certifié par le médecin des gens de mer</li><li>- En cas d'handicap, ce sera au médecin des gens de mer de valider le candidat. En cas de refus, ce dernier peut se renseigner auprès de MDPH et/ou de l'assistante sociale des marins pour connaître les opportunités possibles.</li><li>- Avoir 18 ans au moins à l'entrée de la formation</li></ul>		
<b>Débouchés :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le Certificat Restreint d'Opérateur SMDSM permet à son titulaire d'utiliser les équipements des stations radioélectriques des navires utilisant les fréquences et techniques du Système Mondial de Détresse et de Sécurité en Mer (SMDSM).</li><li>- Ce certificat est valable en zone A1 (en France : 20 miles de la côte, c'est-à-dire pour une navigation à portée des stations côtières fonctionnant en ondes métriques : la VHF) et sur tous les types de navires.</li></ul>		
<b>Qualité :</b>	Pour l'année 2021, Moyenne des notes globales de satisfaction des stagiaires concernant la formation : <b>18/20</b> <b>Taux de réussite : 100 %</b>		



Les formations de l'Ecole d'Apprentissage Maritime sont cofinancées par l'Union Européenne.  
L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen.

**Programme** : défini à l'annexe 1 de l'arrêté du 8 février 2016 relatif à la délivrance du certificat restreint d'opérateur

### Objectifs :

Les compétences attendues après cette formation sont les suivantes :

- **Connaître les caractéristiques de base du service mobile maritime,**
- **Connaître les équipements d'une station de navire SMDSM**
- **Connaître les procédures d'exploitation, de correspondance publique et principe de tarification**
- **Utiliser efficacement une station de navire SMDSM**
- **Utiliser efficacement les équipements** radio de secours des embarcations de sauvetage
- **Utiliser les phrases types fondamentales en langue anglaise** dans le cadre des communications SMDSM, de détresse, d'urgence et de sécurité.

### Contenu :

Modules	Cours	Formation pratique
<b>Module CRO-1 (Base CRO)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Cadre réglementaire du service mobile</li><li>➤ Identification des stations radio</li><li>➤ Ouvrages et documents</li><li>➤ Le principe des radiocommunications maritime</li><li>➤ Les équipements du SMDSM</li><li>➤ Autres équipements</li><li>➤ La recherche et le sauvetage</li><li>➤ Correspondance publique</li></ul>	12h 30	7h30
<b>Module CRO-2 (Anglais CRO)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Utilisation de l'anglais</li></ul>	1h	3h
<b>TOTAL HORAIRES y compris heures d'examens</b>		<b>24 h</b>

### Exécution :

#### Intervenants :

- Référent pédagogique et handicap : M. Sami OUADRANI
- Formateurs (trices) pour adultes, titulaires des titres C.R.O. et C.G.O., expert(e)s en formation SMDSM, agréé(e)s par l'administration des affaires maritimes.
- Formateur(trice) en langue anglaise sur la partie Anglais O.M.I.

#### Moyens pédagogiques :

- Formation dispensée en centre, en continu, en présentiel, dans une salle de cours dédiée équipée du matériel pédagogique requis et d'un simulateur SMDSM.



Les formations de l'École d'Apprentissage Maritime sont cofinancées par l'Union Européenne.  
L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen.

### Évaluations :

L'évaluation nécessaire à l'acquisition des modules conduisant à la délivrance du CRO est constituée de plusieurs épreuves conformément au tableau ci-dessous

Nature des épreuves	Durée		Coéff .
Connaissance des caractéristiques de base du service mobile maritime, des équipements d'une station de navire SMDSM et des procédures d'exploitation (série de questions simples sur l'ensemble du programme)	1h	Épreuve écrite en cours de formation	2
Connaissance de l'utilisation d'une station de navire SMDSM	15 min	Une épreuve orale et pratique en cours de formation	4
Langue anglaise (connaissance des phrases normalisées OMI fondamentales ayant trait à la détresse, l'urgence et la sécurité)	15 min	Une épreuve orale en cours de formation	2
<b>TOTAL</b>	<b>1h30</b>		<b>10</b>

Toutes les épreuves sont notées de 0 à 20.

#### Sont éliminatoires :

- à l'épreuve écrite, toute note inférieure à 8/20
- à l'épreuve orale et pratique, toute note inférieure à 12/20

#### Modalité d'obtention :

**L'obtention du diplôme est conditionnée par la validation de la totalité des modules.**

Délivrance d'une attestation par module avec les notes obtenues.

Le (la) candidat(e) ayant échoué à l'épreuve d'anglais se verra délivrer un CRO valable uniquement pour une navigation nationale.

Ces attestations sont à enregistrer auprès des Affaires Maritimes de La Réunion pour obtenir un diplôme.

#### Durée de validité :

**Certificat soumis à une revalidation quinquennale.**



Les formations de l'École d'Apprentissage Maritime sont cofinancées par l'Union Européenne.  
L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen.



Les formations de l'Ecole d'Apprentissage Maritime sont cofinancées par l'Union Européenne.  
L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen.